

**AGROTECHNIP**



Lyon, le 23 février 1993



S A P A R

Rue du vide-arpent  
ZI de La Bauve  
77109 MEAUX CEDEX

EMETTEUR/CHRONO  
LET AR/LG/091

A l'attention de M. AUGÉ

Messieurs,

Nous sommes maintenant presque au terme de votre projet.

Nous avons, avec M. BARADEL - Responsable du projet, fait un point précis sur votre investissement.

Le montant global s'évalue maintenant à :

25 500 000 FF

(VINGT CINQ MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS).

Par rapport au montant initial des 21 millions, tel qu'indiqué dans l'APS, ceci représente un dépassement important de 4 500 000 FF.

Ce dépassement est dû principalement à la non-prise en compte et/ou la sous-estimation d'un certain nombre d'éléments :

- a) le terrassement (fortement sous-estimé) et la réalisation (supposée acquise),
- b) l'ensemble des utilités et services généraux nécessaires au fonctionnement de l'unité (ex : conditionnement d'air),
- c) les services annexes tel que le traitement primaire des eaux usées,

.../...

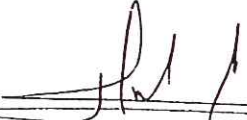


d) le renforcement et la remise en état de certains matériels transférés,

e) certains aménagements dans les bureaux et les locaux sociaux considérés comme ne faisant pas partie du projet.

Aujourd'hui et en dépit de cette erreur d'appréciation, nous sommes confiants sur le fait que le projet terminé corresponde à vos besoins et que le niveau de prix global est très satisfaisant par rapport au coût actuel de la construction.

Nous vous prions de croire, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

  
A. ROBINI  
Directeur